

FICHE DE POSTE « ENSACF 2024-2025_MCA_TPCAUVT_METAPHAUR-S5_mi-temps»

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand
Année 2024-2025

Recrute un.e enseignant.e. maître.sse associé.e à mi-temps (160h)

Champ disciplinaire :

TPCAU – Théorie et Pratique de la Conception Architecturale et Urbaine
VT – Ville et Territoire

1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

ENSEIGNER PAR LE MILIEU

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiant.es, sont considérables. L'épuisement des ressources, les crises climatiques, sociales, sanitaires et environnementales que nous traversons sont autant de sujets qui impactent directement les métiers de la construction, de la transformation et de l'aménagement de nos territoires. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur les conditions de cette crise globale pour permettre aux étudiant.es d'être des acteurs éclairés du monde dans lequel ils seront appelés à évoluer en tant que professionnels.

Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser ses missions (pédagogie, diffusion de la culture architecturale, animation du débat public, etc.) à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence la thématique transversale **des territoires en marge** qui concernent directement sa biorégion d'implantation, en fondant sa pédagogie sur la pensée transscalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici.

EXPLORATIONS

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles.

Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR *Ressources* a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par là de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet autour de deux thèmes majeurs :

- **la pensée transcalaire**, qui s'appuie sur l'idée que la transformation des territoires se pense à toutes les échelles, depuis la géographie jusqu'à la mise en œuvre de la matière. C'est une culture des interdépendances qui concerne le rapport de l'architecture à son milieu, à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte. Il s'agit aussi du rapport qu'entretient l'architecture avec les disciplines associées par l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

- **l'expérimentation** est une attitude de projet par le « faire » tout autant qu'un rapport au monde. Elle invite les étudiant.es à tester par eux-mêmes les dispositifs de transformations sociales et environnementales jusqu'à l'échelle 1 (ateliers hors les murs, *design build*, etc.).

Les quatre Domaines d'Études de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école en s'appuyant sur les territoires et les constructions dont on hérite. Ils visent à équiper les étudiant.es face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniciennes de l'écologie. À la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la formation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'une conscience des écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses. Comme les étudiant.es, les enseignants-chercheurs sont des explorateurs. Il s'agit de découvrir l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

2. DESCRIPTIF DES POSTES – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSACF recrute pour l'année universitaire 2024-2025 un.e enseignant.e chercheur.e pour enseigner en master dans le domaine d'étude **METAPHAUR – Mémoire Et Techniques de l'Architecture du Patrimoine Habité Urbain et Rural**, et dans l'enseignement de projet du semestre 5 de licence. L'enseignant.e co-encadrera les enseignements de **Projet architectural et urbain**.

Les enseignements prévus sont les suivants (à titre indicatif) :

EN LICENCE

>SEMESTRE 5 - UE 5.1 :

Projet transcalaire 1 : métropole (84hTD)

Dans le champ du projet, la troisième année opère un saut d'échelle. Les interdépendances entre territoires métropolitains et territoires ruraux sont placées au centre des questionnements et sont abordées autant comme un sujet que comme une condition mobilisable dans la pratique du projet de transformation spatiale à toutes les échelles. Ne se limitant pas à la seule dimension de l'édifice, la conception se déplace, se complexifie, s'hybride. Du territoire à la matière, il s'agit de considérer l'architecture dans son acception large. En complément, le semestre 5 se concentre sur des enjeux contemporains métropolitains quand le semestre 6 se focalise sur les problématiques actuelles des territoires ruraux.

EN MASTER

>Domaine d'étude METAPHAUR - Projet architectural et urbain (74hTD)

Le DE METAPHAUR, en cours de refonte, souhaite poser un regard sur l'existant, du bâti et du non-bâti en dépassant la question du « patrimoine » par un questionnement autour de l'héritage : le déjà-là, le bâti ordinaire, banal. Un héritage à questionner dans son rapport aux échelles (de l'édifice au territoire), son habitabilité, mais aussi son ancrage culturel ou historique.

L'urgence climatique et environnementale, la pression sur les ressources, l'habitabilité des territoires mais aussi le non-bâti, le vivant et le végétal, doivent nous emmener, dans une attitude critique et créative, à considérer des réponses distanciées et des scénarios à inventer en fonction des situations.

Cela peut s'envisager par le démantèlement, la reconfiguration, la restauration, la transformation, la conservation, le réemploi..., afin de développer une intensité du projet vers ce qui va rassembler.

L'enjeu du DE est aussi de recontextualiser la question de l'attention portée à l'existant : pour quelles raisons reconfigurer, maintenir, réparer, ou transmettre un héritage bâti ? Comment ces propositions se heurtent ou s'additionnent aux impératifs écologiques/ économiques/ aux questions d'habitabilité, de confort.

L'enseignant.e recruté.e aura la charge d'encadrement d'un semestre de projet (non encore déterminé).

Les descriptifs de chaque Unité d'Enseignement sont accessibles sur le site de l'ENSACF <https://www.clermont-fd.archi.fr/organisation-des-etudes/>

Les fiches pédagogiques figurent dans le Livret de l'étudiant.

3. CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

La charge pédagogique inclut la participation aux travaux pédagogiques de l'équipe enseignante de projet en semestre 5.

La charge pédagogique inclut la participation à certains jurys du domaine d'étude METAPHAUR permettant ainsi d'avoir une bonne compréhension de la pédagogie développée dans le master.

La participation aux temps de préparation des pédagogies et voyage pédagogique font partie intégrante de la charge pédagogique de l'enseignant.e recruté.e.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF.

Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du/de la candidat.e, l'énonciation de propositions qu'il/elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci, et avec l'organisation des enseignements de l'ENSACF.

Le/la candidat.e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

4. DESCRIPTIF DU PROFIL

1 - Expériences et compétences souhaitées

Architecte ou architecte-paysagiste ayant une formation et une pratique réflexive en lien avec la transformation des territoires, les interdépendances entre territoires métropolitains et territoires ruraux.

La candidature devra faire état :

- d'un intérêt et de connaissances autour des sujets du vivant, des écologies et des humanités environnementales
- d'une capacité à accompagner des étudiant.e.s à transformer, réparer, mettre à jour les récits de mutation de l'ensemble des territoires qui collaborent avec les métropoles en valorisant leur potentiel territorial.
- d'un positionnement critique aux regards des théories et outils de représentations des territoires
- d'une connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère.

- Architecte praticien avec 4 à 5 années d'expériences
- Compétences souhaitées en sciences du vivant, sciences environnementales, paysages, milieux et biotopes
- La candidature devra faire état à minima :

- d'un intérêt et de connaissances autour des sujets du vivant, des écologies et des humanités environnementales
- d'une capacité à accompagner des étudiant.e.s à transformer, réparer, mettre à jour les récits de mutation de l'ensemble des territoires qui collaborent avec les métropoles en valorisant leur potentiel territorial.
- d'un positionnement critique aux regards des théories et outils de représentations des territoires
- d'une connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère.

- Une culture historique serait appréciée.
- Expériences pédagogiques de 3 à 4 années permettant d'apprécier de la capacité du candidat ou de la candidate d'encadrer de manière collective et individuelle les travaux des étudiant.e.s et témoignant de modalités pédagogiques variées.
- Une capacité à travailler en équipe et s'insérer dans les dynamiques d'équipes pédagogiques préexistantes et la participation à leur coordination.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

- Enseignement au sein du Domaine d'étude METAPHAUR
- Enseignement au sein de l'équipe enseignante du semestre 5
- Possibilité de rattachement et de collaboration au sein du laboratoire de recherche RESSOURCES.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Architecte DPLG ou DE Hmonp

5. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être déposés, **au plus tard le dimanche 7 juillet à minuit**, sur la plateforme "Démarches simplifiées" à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ensacf-recrutement-enseignant-e-s-chercheur-e-s-mc>

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du.de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA.
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal**
- une **copie de la carte nationale d'identité**
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du.de la candidat.e.

Et, pour chaque poste sollicité :

- une **note pédagogique** précisant la vision du.de la candidat.e en matière d'enseignement dans une école d'architecture en lien avec les enjeux contemporains de la discipline. Elle précisera en quoi les compétences et expériences du.de la candidat.e répondent aux spécificités du poste et aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum) ;
- un dossier Travaux comportant 5 références sélectionnées (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)

La forme globale de la note pédagogique, selon les critères déjà définis au point **3**, est laissée au libre choix du.de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points pourront être plus précisément développés par le.la candidate si il.elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien **seront auditionné.e.s les 16 et 17 juillet 2024 en présentiel exclusivement à l'ENSACF**.

Les convocations et précisions horaires seront adressées aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le jeudi 11 juillet.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à :
Jean-Philippe COSTES, Domaine d'Études METAPHAUR – jean-philippe.costes@clermont-fd.archi.fr
Clara DELMOND, co-coordinatrice du semestre 5 – clara.delmond@clermont-fd.archi.fr
- sur le plan administratif à : veronique.bourieux@clermont-fd.archi.fr